

NON-MARCHAND

La CSC réclame un statut d'accueillante d'enfants

La CSC a mené hier une action devant le siège du cdH pour réclamer un engagement formel de la part du parti de Benoît Lutgen sur la poursuite du travail sur le statut des accueillantes d'enfants. Depuis plusieurs années, ces femmes qui accueillent des enfants de 0 à 6 ans chez elles réclament un réel statut afin de bénéficier d'avantages comme les congés payés ou le chômage. Le syndicat chrétien dit ne pas avoir reçu l'assurance que ce dossier ferait partie des priorités du cdH pour constituer une nouvelle majorité. *«Cela fait des années que le cdH dit qu'il veut un statut mais qu'il n'arrive pas à le mettre en place. (...) Nous ne remettons pas en cause sa 'bonne volonté' mais a-t-il la carrure (...) pour l'imposer?»*, dit Yves Hellenдорff, responsable du secteur non-marchand à la CSC.